

IL EST RÉSOLU QUE les dites propositions de modifications soient présentées au public le 17 juillet 2006 en la salle du Conseil d'Edmundston à compter de 20h00 et que le secrétaire se charge, au nom et pour le compte du Conseil de faire publier l'avis public prescrit par l'article 25 de la Loi sur l'Urbanisme dans le journal "Le Madawaska" indiquant l'intention du Conseil, la date et le lieu de la présentation publique et que les oppositions ou commentaires aux projets proposés pourront être présentés au Conseil dans les trente (30) jours de la date de la présentation publique en les faisant parvenir au bureau du Directeur d'Urbanisme.

Appuyée par Charles Fournier.

Adoptée.

SAINT-BASILE (ZONE 3) :

RICHARD ET LINDA THÉRIAUT, 20, RUE PRINCIPALE

2006-069 M. Gérald Morneault propose que le Conseil municipal considère la modification suivante à l'Arrêté de zonage de Saint-Basile (Zone 3):

Changer la vocation du terrain appartenant à Richard et Linda Thériault situé au 20, rue Principale, Saint-Basile, N.-B. #nid 35068337 de zone Commerce de détail à zone Commerciale routière et ajouter l'usage suivant dans la zone commerciale routière : habitations multifamiliales.

IL EST RÉSOLU QUE le Conseil municipal convoque une réunion publique pour examiner les objections et commentaires à la modification proposée, le 17 juillet 2006, en la salle du Conseil à Edmundston, N. B. à 20h00; et que le secrétaire se charge, au nom et pour le compte du Conseil, de faire publier l'avis public prescrit par l'article 68 de la Loi sur l'Urbanisme dans le journal "Le Madawaska" indiquant l'intention du Conseil, la date et le lieu de cette réunion publique.

Appuyée par Michel Dubé.

Adoptée.

ZONES INDUSTRIELLE LÉGÈRE - AJOUT DE L'USAGE : VENTE AU DÉTAIL

La Secrétaire adjointe procède à la 1^{ère} lecture en entier et la 2^e lecture par titre de l'Arrêté No. 36R.Z3.20. Aucun commentaire ou objection n'est reçu.

AUTRES DOSSIERS MUNICIPAUX

ADMINISTRATIFS :

EMPIETEMENT D'ENSEIGNE – 226, RUE VICTORIA

- 2006-070 M. Don Moreau propose que le Maire et le Secrétaire soient autorisés à signer les documents entre Edmundston et Sylvain et Denise Plourde concernant une entente d'empiètement sur l'emprise de la rue pour l'enseigne située au 226, rue Victoria, Edmundston (Zone 1).
Appuyée par Michel Dubé. Adoptée.

ANNULATION D'UNE SERVITUDE – SECTEUR DE VERRET

- 2006-071 M. Charles Fournier propose que le Maire et le Secrétaire soient autorisés à signer les documents entre Edmundston et la Succession Lucien Levesque concernant l'annulation d'une servitude sur la propriété située au 1352, rue St François dans le secteur Verret.
Appuyée par Gérald Morneau. Adoptée.

DOTATION EN PERSONNEL – ÉNERGIE – MONTEUR DE LIGNES

- 2006-072 M. Aldéo Nadeau propose que Julien Hachey soit nommé, sous le regroupement syndical, SCFP local 60 (Général), à un poste permanent au Service d'Énergie d'Edmundston.
Appuyée par Charles Fournier. Adoptée.

PLANIFICATION, RECHERCHE ET DÉVELOPPEMENT

APPEL D'OFFRES – RECOUVREMENT DE TOITURE, EDIFICE ST JACQUES

- 2006-073 M. Réal Morneau propose que les services de Northwest Roofers Ltd, plus bas soumissionnaire en date du 25 mai 2006, soient retenus pour les travaux tels que définis dans l'appel d'offre pour le recouvrement de la toiture de l'édifice Isidore Boucher du secteur Saint-Jacques.
Appuyée par Aldéo Nadeau. Adoptée.

LOTISSEMENT EDMUNDSTON - BOULEVARD HEBERT

- 2006-074 M. Gérald Morneau propose que conformément à l'article 56 de la *Loi sur l'Urbanisme*, le Secrétaire soit autorisé à certifier le plan de Lotissement de la Municipalité d'Edmundston préparé par Ola Levesque en date du 1^{er} juin 2006, concernant l'emplacement de la rue sur le Boulevard Hébert.
Appuyée par Don Moreau. Adoptée.

URBANISME

RENOUVELLEMENT DE MANDAT - 2 COMMISSAIRES

- 2006-075 M. Michel Dubé propose que M. Gérard Morneau et M. Michel Laroche soient nommés représentants de la municipalité d'Edmundston au sein de la Commission du District d'Aménagement du Madawaska.
Appuyée par Réal Morneau. Adoptée.

NOMINATION – SECRÉTAIRE PAR INTÉRIM

- 2006-076 M. Don Moreau propose que Marc Michaud soit nommé Secrétaire par intérim d'Edmundston, conformément aux articles 74(2) et 76(1) de la *Loi sur les municipalités* et l'article 13(1) de la *Loi de 1998 sur Edmundston*
Appuyée par Charles Fournier. Adoptée.

INFORMATION GÉNÉRALE

- Prochaine réunion publique – 19 juin 2006 à 20h00

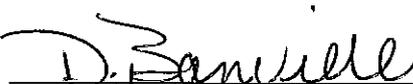
PÉRIODE DE QUESTION :

- Asphaltage 2006
- Arpentage, boulevard Hébert

Ajournement de la réunion proposé par Réal Morneau à 20h26.



Gérard Allain, Maire



Doreen Banville, Secrétaire adjointe